

de son capital <sup>(1)</sup>, ou, en tout état de cause, en ne communiquant pas lesdites dispositions à la Commission, le Grand-Duché de Luxembourg a manqué aux obligations qui lui incombent en vertu de cette directive;

— condamner le Grand-Duché de Luxembourg aux dépens.

### Moyens et principaux arguments

Le délai pour la transposition de la directive 2006/68/CE a expiré le 15 avril 2008. Or, à la date d'introduction du présent recours, la partie défenderesse n'avait pas encore pris les mesures nécessaires pour transposer la directive ou, en tout état de cause, elle n'en avait pas informé la Commission.

<sup>(1)</sup> JO L 264, p. 32.

**Ordonnance du président de la deuxième chambre de la Cour du 12 mars 2009 (demande de décision préjudicielle du Rechtbank van koophandel Brussel — Belgique) — Beecham Group plc, SmithKline Beecham plc, Glaxo Group Ltd, Stafford-Miller Ltd, GlaxoSmithKline Consumer Healthcare NV, GlaxoSmithKline Consumer Healthcare BV/Andacon NV**

(Affaire C-132/07) <sup>(1)</sup>

(2009/C 141/61)

*Langue de procédure: le néerlandais*

Le président de la deuxième chambre a ordonné la radiation de l'affaire.

<sup>(1)</sup> JO C 117 du 26.5.2007.

**Ordonnance du président de la Cour du 13 janvier 2009 — Commission des Communautés européennes/Royaume d'Espagne**

(Affaire C-112/08) <sup>(1)</sup>

(2009/C 141/62)

*Langue de procédure: l'espagnol*

Le président de la Cour a ordonné la radiation de l'affaire.

<sup>(1)</sup> JO C 128 du 24.5.2008.

**Ordonnance du président de la Cour du 3 mars 2009 (demande de décision préjudicielle du Bundesgerichtshof — Allemagne) — procédure engagée par Hermann Fisher, Rolf Schlatter, en présence de: Regierungspräsidium Freiburg**

(Affaire C-193/08) <sup>(1)</sup>

(2009/C 141/63)

*Langue de procédure: l'allemand*

Le président de la Cour a ordonné la radiation de l'affaire.

<sup>(1)</sup> JO C 183 du 19.7.2008.

**Ordonnance du président de la Cour du 12 mars 2009 — Commission des Communautés européennes/Irlande**

(Affaire C-234/08) <sup>(1)</sup>

(2009/C 141/64)

*Langue de procédure: l'anglais*

Le président de la Cour a ordonné la radiation de l'affaire.

<sup>(1)</sup> JO C 183 du 19.7.2008.

**Ordonnance du président de la septième chambre de la Cour du 5 février 2009 — Commission des Communautés européennes/République de Malte**

(Affaire C-269/08) <sup>(1)</sup>

(2009/C 141/65)

*Langue de procédure: le maltais*

Le président de la septième chambre a ordonné la radiation de l'affaire.

<sup>(1)</sup> JO C 197 du 2.8.2008.